ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Bail de Valeur et Droit d'Occupation.

E. J. Gebel vs National Film Exchange.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 100,722—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 août 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

I. Le terme non expiré du bail des lieux Nos 1102 et 1104 rue Canal, entre Sud Rempart et la Place des Elks, ledit bail expirant 30 septembre 1916, le loyer étant de $250 par mois, payable mensuellement et en cas de vente dudit bail à ce moment, il sera offert en vente.

II. Le droit d'occupation des dits lieux Nos 1102 et 1104 rue Canal, entre Sud Rempart et la Place des Elks, depuis la date de la vente jusqu'au 30 septembre 1914.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

George Montgomery, avocat pour le demandeur.

27 juil—27 30—août 3 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District,

3 MAISONS DOUBLES,

Nos 2201 et 2203; 2209 et 2211, et 2213 et 2215 avenue Londres,

(Dans l'ilot: rues Miro, Tonti, et Nouvelle-Orléans.)

Building and Loan Association vs Frances Gibson, épouse de Irving C. Baxlie, et Irving C. Baxlie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 101,014 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois contiguës lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situés dans le Troisième district de cette ville dans le carré No. 1180, borné par l'avenue de Londres, les rues Libérale, maintenant Miro, Feron, maintenant Tonti et Nouvelle Orléans, désignés comme lots numéros un, trois et quatre sur un plan de F. C. Bendeneque, architecte, daté du 24 Mars 1869. Les dits lots mesurent comme suit, lot numéro un forme le coin de l'avenue de Londres et la rue Miro e mesure vingt-neuf pied sept pouces de face à l'avenue de Londres sur cent neuf pieds 8 pouces 6 lignes en profondeur entre lignes parallèles. Les lots trois et quatre mesurent chacun vingt-neuf pieds un pouce de face à l'avenue de Londres sur cent neuf pieds huit pouces six lignes en profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Zengel, Thomas, Sutton & Lecoin, avocats, pour le demandeur.

26 juil—26—août 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Formant l'enseignure des rues Dauphine et Kerlerec.

Maison double portant les Nos municipaux 1433 et 1435 rue Dauphine, et maison simple portant le No municipal 966 rue Kerlerec, (dans l'ilot rues Bourgogne et Esplanade.

Léonard O. Vachar vs Gabriel Sintes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 101,066 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux contiguës lots de terrains ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans le carré No 265, borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Kerlerec et Esplanade, un des quels lots formant l'enseignure des rues Dauphine et Kerlerec et mesurant en mesure françaises trente et un pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cinquante pieds, donnant à la rue Kerlerec, et l'autre terrain mesurant trente pieds de face à la rue Kerlerec sur trente pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Stafford & Robinson, avocats pour le demandeur.

5 juil—5 12 19 26—août 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 538 avenue Howard, entre les rues Magazine et Camp.

(Dans le carré, rue Peyroux).

E. Simore Jacobs vs Mary E. Simor.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 96,103 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 août 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre et améliorations, étant le lot B, appartenant à A. de Armas, voyer, le 6 mai 1881, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilot borné par l'avenue Howard, les rues Magazine, Camp et Peyroux, mesurant trente-deux pieds trois pouces sur l'avenue Howard sur une profondeur de cent cinq pieds sur le côté le plus près de la rue Magazine, de là cinquante-neuf pieds huit pouces sur une ligne parallèle à l'avenue Howard et s'étendant vers la rue Magazine; de là six pieds cinq pouces deux lignes sur une ligne parallèle à la rue Magazine et s'étendant vers la Peyroux; de là quatre-vingt-dix pieds cinq pouces sur une ligne parallèle à l'avenue Howard et s'étendant vers la rue Camp, de là cent cinq pieds cinq pouces et deux lignes sur la ligne de profondeur le divisant du lot A composé du tout du lot 2 et cinq pieds par trente-deux pieds de l'allée mitoyenne et une parcelle six pieds, cinq pouces et deux lignes par quatre-vingt cinq pieds, cinq pouces du lot 4 No municipal 538 avenue Howard.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOPP,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

Joseph Lautenschlager, avocat pour le demandeur.

5 jul—5 12 19 26—août 2 7 8

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Armand Capdeville.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 98,420 — Division D.— Avis est par le présent donné aux créanciers de notre succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) qu'elles peuvent avoir) pour lesquelles le compte présenté par Gaillier J. Capdeville, exécuteur de cette succession, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS COURTELL, Greffier.—Ernest T. Freeman, avocat.

23 juil—23 27 août 1

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Premier District.

Portant les Nos municipaux 2233 et 2235 rue Gravier, coin de la rue Miro.

(Dans l'ilot rue Galvez et avenue Tulane).

Louis B. Girard vs James Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No100,764—En vertu d'un writ de saisie et vente et d'un alias writ de saisie et vente, tous deux qui m'ont été adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 29 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Gravier, Miro, Galvez et l'avenue Tulane. Ledit lot forme le coin des rues Gravier et Miro et mesure trente-trois pieds cinq pouces de face à la rue Gravier sur cent vingt pieds de profondeur et face à la rue Miro, et est la même propriété qui fut acquise par James Murpay de Joseph A. Casey, par un acte passé devant J. J. Reilly, notaire, le 2 février 1909, enregistré au Bureau des aliénations, livre 223, folio 612.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dart Kernan & Dart, avocats pour le demandeur.

26 juil—26—août 2 9 16 23 28 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Troisième District, rue Délery.

(Dans l'ilot Douglas, rues Tricou et Bienvenu.)

Manford and Alvis vs Otto E. Boss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.— No 101,021 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 29 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine parcelle de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Delaronde [actuellement Douglas], Tricou, Délery et Bienvenu, désignée par le numéro deux et mesure vingt-cinq pieds sur la rue Délery sur une profondeur entre lignes parallèles de cent quatre pieds, quatre pouces.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

O. S. Livaudais, avocat pour les demandeurs.

26 juil—26—août 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Sixième District,

Formant l'enseignure de l'avenue Napoléon et de la rue Frenet.

(Dans l'ilot des rues Jena et Robertson).

Bâtisse portant le No municipal 2504 avenue Napoléon.

Hypolite Esparbe vs Mlle Maud Lillian Witherspoon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 100,932—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1er—Un certain lot de terrain situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré désigné par le No 107 sur le vieux plan du faubourg Ouest Boutigny, actuellement carré No 608 sur le nouveau plan, borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Broslen, maintenant Robertson, et Long, actuellement Frenet. Le dit lot est désigné par le numéro un sur un plan annexé à un acte de E. Commagère, notaire notaire en cette ville, le 25 octobre 1886, et mesurant lequel ledit lot mesure trente pieds de face à l'Avenue Napoléon sur cent cinq pieds en profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot forme l'enseignure de l'Avenue Napoléon et de la rue Long ou Frenet.

2me—Un autre lot de terrain situé dans le même district et autre que celui ci-dessus décrit, désigné par le numéro deux et mesure trente pieds de face à l'Avenue Napoléon sur cent cinq pieds en profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Le comptant pour payer la réclamation du demandeur, actuellement due, soit deux billets de $1,064.66—2,3 chacun, avec intérêts sur chacun des dits billets au taux de 7 0[0 par an depuis le 4 juin 1910, jusqu'au paiement ainsi que 5 0[0 sur le montant, coût de cette, comme honoraires d'avocats, soit $121.56 pour taxes payées par le demandeur, $4.00 coût du copie d'acte, les coûts et frais du procès et vente et les taxes (s'il y en a de dues) sur ladite propriété.

2.) L'acquéreur devant assumer jusqu'au moment de son enchère le paiement d'une note de $1064.66 2,3, daté du 4 juin 1910 payable trois mois après cette date, portant intérêts au taux de 7 0[0 par an depuis ce date jusqu'au paiement (les intérêts depuis la date de vente devant être assumés par l'acquéreur.)

3.) Et le solde du prix de l'adjudication, s'il y en a, en comptant.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Emile Pumé, avocat pour le demandeur.

28 juin—28 30—juil 5 12 19 26—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorée du Premier District.

Portant les Nos municipaux 1319 et 1325 rue Pauldo, entre les rues Sud Liberté et Sud Franklin (dans l'ilot rue Gravier.)

Provident Building and Loan Association vs United Sons of Honor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 100,775— En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 1er août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Premier. Une certaine parcelle de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendant de quelque façon, situées dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Gravier, Perdide, Sud Liberté (au jourd'hui St-Paul) et Sud Franklin (autrefois St-Peter), laquelle dite parcelle de terrain mesure trente-cinq pieds deux pouces de face à la rue Perdide sur quatre-vingt-quatre pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur et est composé du lot entier No cinq et une partie du lot No six adjoignant le lot No cinq suivant un croquis annexé à un acte d'hypothèque passé devant W. M. Gurley, notaire, le 31 janvier 1903.

Second—Une certaine pièce ou parcelle de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendant de quelque façon, situées dans le Premier District de cette ville, dans le carré Numéro trente cent trente trois, borné par les rues Gravier, Perdide, Sud Liberté et Sud Franklin et désignée par le lot numéro Six sur un croquis établi par C. Urena Lewis, ancien voyer de ville, le 27 avril 1895, annexé à un acte passé devant A. Hero, Jr. notaire, le 6 mai 1896, suivant lequel dit plan, ladite parcelle de terrain mesure dix-sept pieds six pouces de face à la rue Perdide sur quatre-vingt-quatre pieds onze pouces et quatre lignes en profondeur entre lignes parallèles, et est composé de la parcelle le plus près de la rue Liberté désigné par le lot numéro Six sur un plan par L. H. Pillé voyer, établi en date du 22 mars 1881 et déposé pour référence en l'étude de E. Magner, ancien notaire, et laquelle dite portion de terrain adjoignant la parcelle de terrain, lot, au premier lieu décrite.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Henriques & Dushame, avocats pour le demandeur.

26 juin—26—juil 5 12 19 26 31—août 1

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Sherif Civil de l'Equipement entier et de toute la propriété mobilière de la Great Southern Petroleum Co., situé dans la Paroisse d'Accadia, sujet à certains baux existant, le tout sera offert et vendu "en bloc". Dans la Re Receivership Great Southern Petroleum Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 96,239—En vertu d'un ordre de vente en date du 26 avril 1912, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans le cas sus intitulé, je procéderai à la vente publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er août 1912, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir

Le tout et particulièrement génément de perforage, tremie, machines, chaudières, réservoirs, tuyaux, tubes, poulies, courroies de transmission pompes, valves, élévateurs, chaînes, émerillons, fils de fer, bâtisse pour bureau, maison à outils, outils, instruments etc et toutes autres propriétés de toutes descriptions et nature de la

Great Southern Petroleum Company (suivant inventaires détaillés et enregistrés) située dans ou sur (ou a proche proximité de) deux diverses étendues de terrains, décrites ci-dessous. Le tout de la propriété mobilière décrite ci-dessus de la Great Southern Petroleum Company sera vendu sujet au bail de ladite étendue de terrains, en faveur de E. Daboval, Jr, document enregistré comme il est démontré ci-dessous, et le bail de l'étendue de terre en faveur de la Great Southern Petroleum Company, comme il est démontré plus haut, l'acquéreur devant prendre la propriété sujette auxdits baux et reconnaître E. Daboval jeune, comme locataire de l'acheteur, quant à la propriété ci-dessous premièrement décrite, et avec reconnaissance de la Houssière-Latreille Oil Company comme bailleur de l'acquéreur quant à la propriété ci-dessous deuxièmement décrite.

Description des étendues de terrains ou ces propriétés mobilières se trouvent situées à savoir:

1. Une certaine étendue ou parcelle de terrain située dans la paroisse d'Acadie, Louisiane, et plus spécialement décrite comme suit:

Commençant à un point situé au coin nord-est, d'une certaine étendue comme "étendue quarante acres Latreille" et de ce point, courant vers le sud 108.38 pieds, de là vers l'ouest 595.64 pieds d'où vers le nord 108.38 pieds, de là vers l'est 595.64 pieds en arrière à un point où il commence. Ladite étendue contient en tout environ 1.37[100 acre et est bornée au nord par l'étendue Arnaudet et louée à bail à l'Evangeline Oil Company, située ci-dessus et au sud par le terrain loué à bail à la Heller Oil Company, à l'est par le terrain de la Houssière Oil Company, dans un temps loué à T. H. Rhea et L. F. Sonnenstein et à l'ouest par un terrain loué à bail à la Arlington Oil Company par la Houssière Latreille Oil Company et en une portion de la section 47, villet 9, range 2, ouest Méridien de la Louisiane.

Ci-dessus est une description de la propriété louée à bail par E. Daboval Jr. à la Great Southern Petroleum Co., le 3 août 1906, suivant transfert de bail des registres dans le livre P 2 des aliénations, pages 506 et 507 des registres de la paroisse d'Acadie, Louisiane, sujette à un bail perpétuel entre la Houssière-Latreille Oil Co. et E. Daboval Jr, en date du 30 mai 1906 et en une notes de correction datés du 1er août 1906.

2. Aussi un autre terre situé dans la même paroisse et Etat, décrit comme un acre ou dehors des 40 acres loués à bail par la Great Southern Petroleum Company de la Houssière-Latreille Oil Company et étant l'acre sur lequel le puits Cinq est posé.

Toutes les propriétés mobiles ci dessus sujettes à divers baux, comme il est dit plus haut, seront offertes et vendues "en Bloc."

Conditions—Comptant sur les lieux

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

Cage, Baldwin & Condrée
Wm V. Somer.
J. Zach Spiering, avocats pour les requérants.

29 juin—29 30—juil 5 12 19 26—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District.

Portant le Numéro Municipal 1719 rue Delachaise, entre les rues Baronne et Carondelet (dans le carré de l'Avenue Louisiana.)

John B. Pures vs Henry Eustin Individuellement et Tuteur Naturel et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 100,818 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré désigné par le No municipal 427, borné par les rues Delachaise Baronne, Carondelet et avenue de la Louisiane, désigné par le No 18 sur un croquis par Edgar Pillé, architecte, daté du 22 mai 1882 mesurant trente pieds sur la rue Delachaise sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot devant être pris à une distance de 120 pieds du coin de la rue Carondelet

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

O. S. Livaudais, avocat du demandeur.

12 juil—13 14 19 26—août 7 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Portant le No municipal 2821 rue Bourgogne, entre les rues St-Ferdinand et Presse (dans l'ilot rue Rempart).

Veuve C. W. Hunger vs Dionis Seitrich et Francisca Seitrich.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 100,459 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 1er août 1912, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Bourgogne, St-Ferdinand, Rempart et Presse, désigné par le numéro sept sur un croquis établi par Edgar Pillé, voyer, daté du 27 avril 1895, une copie duquel est annexée à un acte passé devant Frederick Zengel, notaire en cette ville, le 1er mai 1896, et suivant lequel ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Bourgogne sur cent cinquante-neuf pieds neuf pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Legier & Gassen, avocats pour la demanderesse.

28 juin—28—juil 5 12 19 26 31—août 1

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur du Septième District,

Rue Hillary. (dans l'ilot avenue St-Charles, Rues Pearl et Cherokee.

Ludwig Schwartz & Ce vs Richard Sussman

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 98,625—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 15 août 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

I. Un certain lot de terrain situé dans le Septième District de cette ville, dans le carré borné par l'avenue St-Charles, les rues Pearl, Cherokee (anciennement Clinton) et Hillary, désigné par la lettre D et mesure trente pieds de face à la rue Hillary sur cent trente-sept pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot est formé de la partie arrière des lots Nos 22, 21, 20, 19 et une partie du lot 18, sur le plan original dudit carré dressé par W. M. Fourchy, daté du 4 avril 1853, déposé en l'étude de A. Chispella, ancien notaire. Livre de aliénation 241, folio 457.

II. Un certain lot de terrain situé dans le Septième District de cette ville, dans le carré borné par l'avenue St-Charles, les rues Hillary, Pearl et Cherokee, et commence à une distance de cent cinquante pieds du coin de l'avenue St Charles et de la rue Hillary et mesure trente pieds de face à la rue Hillary sur cent trente-sept pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles et est pris de l'arrière partie de la propriété acquise par la St-Charles Avenue Baptist Church, par achat de la Women's Industrial Social Association, suivant acte passé devant W. R. Ker, notaire, le 21 juin 1889, ainsi que toutes les bâtisses qui se trouvent sur la propriété décrite ci-dessus, ainsi les droits, voies, etc., etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Solomon Wolff, avocat pour la demanderesse.

12 juil—12 19 26—août 2 9 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Portant le No municipal 2040 rue Bourgogne, coin de la rue François, (dans l'ilot rues Dauphine et Tonti).

John B. Pures vs Andrew Crasbas.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 100,943— En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilot No 263 borné par les rues Français, Bourgogne, Dauphine et Tonti, formant le coin des rues Bourgogne et Français et est une partie du lot No 244 sur un plan du faubourg Marigny, et mesure trente et un pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Bourgogne (autrefois Orange) par cinquante et un pieds, dix pouces de profondeur et façade à la rue Français, mesure américaine, suivant un plan par William Thiel, déposé en l'étude du shérif.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

O. S. Livaudais, avocat pour le demandeur.

28 juin—28 29—juil—5 12 19 26—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

1. Portant le No municipal 2906 rue Première, entre les rues Willow et Claiborne.

(Dans le carré rue Deuxième).

2. Portant le No municipal —— rue Première, entre les rues Johnson et Galvez.

(Dans le carré rue Jackson).

Marcus M. Levy vs William H. Leciob.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 100,839 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 août 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le Numéro Huit, de l'ilot numéro quatre cent cinq, borné par les rues Première, Deuxième, Willow et Claiborne, sur un croquis plan dressé par Wm Lessy, encanteur, et annexé à un acte passé devant W. J. Castell, notaire en cette ville, le 12me et 23me jour de septembre 1871, d'après lequel dit devis le dit lot mesure vingt-neuf pieds quatre pouces de face à la rue Première sur une profondeur de quatre-vingt-onze pieds six pouces entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Première, Galvez, Johnson et Jackson, désigné comme lot No huit sur un plan d'arpentage dressé par D. M. Brosnan voyer de ville, daté du 5 mai 1904, annexé à un acte de A. B. Leopold, notaire, le 11 avril 1907. Lequel dit lot mesure d'après ledit plan trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur de cent dix-huit pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Joseph Lautenschlager, avocat pour le demandeur.

5 juil—5 12 19 26—août 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Formant l'enseignure des rues Magnolia et Pine,

(Dans l'ilot rues Broadway et Elm.)

Portant les Nos municipaux 7234 et 7236 rue Magnolia.

Mme Lillian L. Clarke (Tutrice) vs Mme Julia M. S. Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. — No 100,771 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville, dans le carré deux de Friburg, borné par les rues Pine [autrefois Locust], Magnolia [autrefois Zimple] Broadway et Elm [autrefois Troisième ou Front], désigné comme lot No un, sur un plan de H. C. Brown, géomètre voyer de ville, daté du 5 octobre 1906, et annexé à un acte passé devant H. L. Loomis Jr, notaire, daté du 11 octobre 1906, et lequel mesure suivant ce plan quarante cinq pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Pine de cent dix huit pieds. Suivant le coin, avec l'usage commun d'une allée à l'arrière, de quatre pieds en largeur et s'étendant de la rue Pine vers la rue Broadway.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

L. S. Hoover, avocat pour la demanderesse.

12 juil—12 19 26—août 2 9 15

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express